



COMITE DE LA SOMME DE TENNIS DE TABLE

Procès-verbal

de la réunion 16 septembre 2020

Procès-verbal de la réunion spéciale des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le 16 septembre 2020, de 19h00 à 20h15, en visio conférence. (via l'application Zoom).

Présents : HUCLEUX Aline, PIGOT Didier, REVAUX Romain, PILLON Sonia, TATE Isabelle, GACQUER Jérôme ,HENON Sophie, DELHOMMEL Ludivine, WIDEHEM Pierre, LEIGNIER Aurélien,

Excusés : DUPONT Sébastien, SECQ Guillaume, DUBOIS Jean-Claude, RECOUPE Régis, TATE Yves, DAMAY Francis,

La réunion commence à 19 h00

1. Le Championnat départemental par équipes: les mesures dérogatoires

Romain montre aux membres du comité la situation des clubs (équipe incomplète, problème de disponibilité de salle...) qui ont été contactés , ces dernières heures.

a) le point sur le réengagement des équipes en championnat départemental

Sur 46 clubs, il est à noter que 2 associations ne réengagent pas d'équipes (BOUZINCOURT mais pas d'informations officielles, actuellement, de la Ligue des Hauts de France et DOMART SUR LA LUCE) pour cette saison 2020 -2021 ou seulement pour la phase 1 et une autre association qui ne s'est pas ré-affiliée.(SAINT FUSCIEN) sans compter quelques autres équipes qui seront forfait ,les premières journées, pour la phase ou pour la J1 .

La J 1 sera donc un peu compliquée pour un certain nombre de clubs.

Sur le plan comptable ,cette réduction du nombre d'équipes engagées (adultes et surtout des jeunes) entraine une baisse de 44 % des licenciés par rapport au 20/04/2020. (au 15/09: 806 licenciés , soit moins approximativement de 200 licenciés).

Romain passe en revue les différentes mesures envisagées :

b) l'avenant au règlement départemental du championnat par équipes:

⇒sur la base de l'article II.709.1 - *Généralités*

La décision du forfait appartient à la commission sportive compétente qui peut, s'il y a lieu et suivant les circonstances, moduler la sanction.

Décision du CD 80 : Pas d'application de la règle du forfait général mais l'équipe marque 0 point dans sa poule.

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : secretariat.cdt80@gmail.com

Maison des sports 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

La Fédération est en attente de décision pour les divisions nationales mais la Commission Sportive Nationale permet aux Comités départementaux de ne pas faire de descentes, en phase 1 (faire le point après la 4^{ème} journée)

Pour la phase 2 : problème en D 1 car 2 clubs en + par poule
 ⇒ Poules de 10 en rajoutant 2 journées après la fin du championnat théorique par équipes.
 Même problème pour la D 2 du Vendredi.

Pour les doubles : le comité valide le choix de faire les doubles.

Pour les règles sanitaires: l'arbitre n'est plus obligé de porter le masque selon le protocole sanitaire, version 5 (mais il est fortement conseillé de le faire pour le comité, notamment si l'arbitre du club est aussi le conseiller) et le nettoyage des tables n'est pas obligatoire entre les sets.

Pour les balles : nettoyage des balles entre chaque match et pas d'obligation de les identifier

Pour le changement de côté : respect du règlement mais possibilité d'accord implicite entre les deux clubs.

Pour les réclamations Covid : rapport du juge arbitre ou du capitaine de l'équipe visiteuse.

2. Questions diverses

a) l'information des clubs :

* Re-prévenir les clubs sur l'utilisation des feuilles de rencontre : privilégier l'application GIRPE ou utiliser une seule feuille de rencontre (comme en phase 2) soit par le biais de stock de feuilles de rencontre restantes de la saison dernière ou soit par téléchargement sur le site du CD Somme : rubrique Compétitions/ Fiches pratiques.

* Les clubs doivent communiquer entre eux, en cas de difficultés (forfait, report de rencontres) avant chaque rencontre de championnat.

b) les organisations départementales : aide financière du CD 80 (4€ par table) et pour l'achat de produits sanitaires (2 € Covid par table).

c) divers

à noter que le club de RUE s'est positionné pour l'organisation du Critérium Fédéral, tour 3 dans le gymnase.

Pour les Mini'Coms 2020 (1^{ère} semaine de vacances de la Toussaint) : manque de bons joueurs (joueuses) pour faire une équipe, sauf si délégation commune avec le CD 59 (en attente de leur accord).

c) la prochaine réunion du CD Somme : le Vendredi 09/10/2020 de 19 h à 22h , choix du présentiel ou si détérioration des conditions sanitaires par visio-conférence (application Zoom) .

La réunion est terminée à 20 h 15.

Romain REVAUX,



Président du CD Somme

Didier PIGOT,



Secrétaire Général